

Les gouvernements participants de WCI, inc. forment **le plus grand marché du carbone en Amérique du Nord** et l'un des plus grand au monde.

Avec près de 5 000 kilomètres et une frontière nationale qui les sépare, le Québec et la Californie exploitent le marché du carbone régional **le plus dispersé géographiquement** de tous les systèmes de plafonnement et d'échange existants. Leur quête commune visant à réduire les coûts d'atténuation des changements climatiques a permis d'établir **un marché du carbone stable et flexible** et montre un exemple de ce à quoi peut ressembler l'avenir de la collaboration climatique.

La Nouvelle-Écosse s'est jointe à WCI, inc. en 2018 et elle exploite son propre système provincial de plafonnement et d'échange depuis 2019.

	Californie (É.-U.) Lancement du système : 2012 Liaison : Québec (2014)	Québec (CAN) Lancement du système : 2012 Liaison : Californie (2014)	Nouvelle-Écosse (CAN) Lancement du système : 2019 Liaison : Non applicable
1. Langue principale	Anglais	Français	Anglais
2. Fuseau horaire	Heure du Pacifique	Heure de l'Est	Heure de l'Atlantique
3. Superficie	423 970 km ²	1 667 712 km ²	55 284 km ²
4. Produit intérieur brut (PIB) en 2017	3 567 M\$ CA / 2 747 M\$ US	417 M\$ CA / 321 M\$ US	43 M\$ CA / 33 M\$ US
5. Population (millions) en 2018	39,8	8,4	0,96
6. Émissions totales de GES (2016 sans UTCATF) ¹	429,4 Mt éq. CO ₂ , voir l'inventaire des émissions	78,6 Mt éq. CO ₂ , voir l'inventaire des émissions	16,1 Mt éq. CO ₂
7. Émissions totales de GES par secteur d'activité (Mt éq. CO ₂ & %)			
8. Cibles de réduction de GES ²	<ul style="list-style-type: none"> - 2020 : Retour au niveau de 1990 - 2030 : - 40 % sous le niveau de 1990 - 2050 : - 80 % sous le niveau de 1990 	<ul style="list-style-type: none"> - 2020 : - 20 % sous le niveau de 1990 - 2030 : - 37,5 % sous le niveau de 1990 - 2050 : - 80-95 % sous le niveau de 1990 	<ul style="list-style-type: none"> - 2020 : -10 % sous le niveau de 1990 - 2030 : - 53% sous le niveau de 2005 - 2050 : - 80 % sous le niveau de 2009
9. Plafond de GES (2020) et part des émissions couvertes par le système	334,2 Mt éq. CO₂ ~80 % des émissions sont couvertes ~ 20 % non couvertes	54,7 Mt éq. CO₂ ~80 % des émissions sont couvertes ~ 20 % non couvertes	12,7 Mt éq. CO₂ ~80 % des émissions sont couvertes ~ 20 % non couvertes
10. Secteurs visés	<ul style="list-style-type: none"> - Producteurs et importateurs d'électricité - Grands émetteurs industriels² - Distributeurs de carburants et de combustibles fossiles³ 	<ul style="list-style-type: none"> - Producteurs et importateurs d'électricité - Grands émetteurs industriels - Distributeurs de carburants et de combustibles fossiles 	<ul style="list-style-type: none"> - Producteurs et importateurs d'électricité - Grands émetteurs industriels - Distributeurs/importateurs de carburants et combustibles fossiles
11. GES visés	CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O, SF ₆ , HFC, PFC, NF ₃ et autres GES fluorés	CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O, SF ₆ , HFC, PFC, NF ₃ et autres GES fluorés	CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O, SF ₆ , HFC, PFC et NF ₃ .
12. Seuils d'émission (émetteurs visés)	Établissements ≥ 25 kt éq. CO ₂ /an Depuis 2012, les installations industrielles de 10-25 kt éq. CO ₂ /an peuvent s'inscrire volontairement comme émetteurs assujettis	<ul style="list-style-type: none"> - Établissements ≥ 25 kt éq. CO₂/an - Distributeurs de carburants distribuant ≥ 200L /an - Depuis 2019, les installations industrielles de 10-25 kt éq. CO₂/an peuvent s'inscrire volontairement comme émetteurs assujettis 	<ul style="list-style-type: none"> - Établissements industriels et électriques ≥ 50 kt éq. CO₂/an - Importateurs électriques > 10 kt éq. CO₂/an - Fournisseurs de produits pétroliers produisant ≥ 200L de carburant en Nouvelle-Écosse et les distributeurs de gaz naturel produisant ≥ 10 kt éq. CO₂/an brûlé en Nouvelle-Écosse
13. Participants au marché	717 participants (décembre 2019), voir la liste complète	~180 participants (décembre 2019), voir la liste complète	~26 participants (mars 2020), voir la liste complète
14. Période de conformité	3 ^e période de conformité (2018-2020)	3 ^e période de conformité (2018-2020)	1 ^{ère} période de conformité (2019-2022)
15. Fréquence des ventes d'unité d'émissions	Ventes aux enchères trimestrielles et ventes de gré-à-gré au besoin	Ventes aux enchères trimestrielles et ventes de gré-à-gré au besoin	2-4 ventes aux enchères par année et ventes de gré-à-gré au besoin
16. Crédits compensatoires	National, incluant ceux délivrés par un partenaire (Québec)	National, incluant ceux délivrés par un partenaire (Californie)	Travaux initiés sur le cadre réglementaire en 2019
17. Prix des unités d'émissions en 2019 (\$/tCO ₂)	16,84 \$ US, voir l'historique du prix des unités	16,84 \$ US / 22,40 \$ CA, voir l'historique du prix des unités	Non applicable (1 ^{ère} vente prévue en juin 2020)
18. Revenus des ventes	12,5 milliards \$ US / 15,8 milliards \$ CA (depuis 2012), voir le sommaire	3,0 milliards \$ US / 3,8 milliards \$ CA (depuis 2013), voir le sommaire	Non applicable (1 ^{ère} vente prévue en juin 2020)
19. En savoir plus	Système de plafonnement et d'échange de la Californie	Système de plafonnement et d'échange du Québec	Système de plafonnement et d'échange de la Nouvelle-Écosse

¹ GES: Gaz à effet de serre; UTCATF: Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

² Y compris cimenteries, alumineries, producteurs de verre, de chaux, d'hydrogène, de métal et d'acier, de plomb et d'acide nitrique, producteurs, raffineurs et distributeurs de produits pétroliers et gaziers, pâtes et papiers (y compris les installations de cogénération codétenues/exploité dans l'une ou l'autre de ces installations).

³ Y compris les fournisseurs de gaz naturel, les fournisseurs d'essence de base reformulée destinée à être mélangée à des composés oxygénés (RBOB) et le mazout distillé, les fournisseurs de gaz de pétrole liquide en Californie et les fournisseurs de gaz naturel liquéfié.